

RECONNAISSANCE INSTITUTIONNELLE

Le Sud-Ouest, premier bassin viticole inscrit au titre de la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne »

Validée ce 15 juin par le Conseil de l'Europe, cette inscription permet à l'ensemble des vignobles du Sud-Ouest de se prévaloir de leur appartenance à la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne » (itervitis.eu), laquelle compte parmi la quarantaine d'itinéraires culturels aujourd'hui reconnus au niveau européen.



Porté par le Conseil de l'Europe, l'organisation rassemblant tous les États de l'Europe géographique ayant signé la Convention européenne des droits de l'homme, le programme des Itinéraires culturels vise à valoriser des patrimoines transnationaux à l'image des Chemins de Saint-Jacques de Compostelle, de la Route européenne des abbayes cisterciennes ou de la Route Culturelle Européenne de la vigne et du vin « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne ».

Courant de la péninsule ibérique jusqu'au Caucase, celle-ci reconnaît de fait la valeur patrimoniale du

paysage viticole (en tant que patrimoine matériel) et de la culture de la vigne et du vin (en tant que patrimoine immatériel). Ainsi elle entend favoriser la préservation et la promotion de ce double patrimoine ainsi que l'essor de formes de tourisme conscientes et durables, notamment pour soutenir le développement local et encourager le dialogue interculturel.

En s'élargissant, pour la première fois, dans le Sud-Ouest à l'ensemble des différents vignobles d'une même région, l'itinéraire « Iter Vitis - Les Chemins de

UNE JOURNÉE D'ÉTUDES À BRUXELLES

Dans le cadre de l'inscription du Sud-Ouest au sein de l'itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », une journée d'études s'est tenue dans les locaux du Parlement européen à Bruxelles ce 15 juin pour questionner, au travers de l'exemple du Sud-Ouest, la façon dont les vignobles européens peuvent, au travers de leur inscription dans l'itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », développer leur positionnement œnotouristique et soutenir toute la filière viticole. Parmi les intervenants, des représentants de l'IVSO, dont le co-président Joël Boueilh et le directeur Paul Fabre, des représentants de l'itinéraire « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne » et deux députés européens du Sud-Ouest engagés sur les dossiers relatifs à la vigne et au vin, Éric Andrieu et Irène Tolleret.

la Vigne » devient lui-même un patrimoine partagé par l'ensemble des acteurs d'un bassin viticole. Cela signifie que tous peuvent s'en prévaloir, en particulier pour qualifier et promouvoir leur offre liée à l'œnotourisme ou au tourisme de terroir, contribuant ainsi à l'émergence d'un tourisme porteur de sens.

Plus globalement, cette reconnaissance institutionnelle permettra de sensibiliser vigneron, habitants, élus et visiteurs à la dimension patrimoniale – culturelle, civilisationnelle, écologique – du vignoble du Sud-Ouest au-delà de sa seule dimension productive. Elle constitue aussi un stimulus pour la recherche, notamment pour étudier le rôle historique des Chemins de Compostelle dans les circulations de savoirs, de techniques ou de traditions dans les domaines de la viticulture et du vin.



« Nous sommes heureux et fiers de l'inscription du Sud-Ouest au titre de l'Itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne ». Cette inscription est une reconnaissance, celle de la valeur patrimoniale du vignoble du Sud-Ouest en tant qu'ensemble cohérent de vignobles liés par l'histoire et la géographie. Mais c'est aussi une impulsion qui, en région, va renforcer la conscience d'un patrimoine partagé et qui, au-delà, va donner au Sud-Ouest une visibilité auprès des œnotouristes du monde entier. »
Joël Boueilh, co-président de l'IVSO

« DE LA SAINT-JACQUES À LA SAINT-VINCENT » : UN PROGRAMME DE CONFÉRENCES- DÉGUSTATIONS

Suite à l'inscription du Sud-Ouest au sein de l'Itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne », un premier programme de conférences suivies de dégustations permettra de tisser des liens entre les Chemins de Compostelle et les vignobles du Sud-Ouest. Symboliquement, ce programme débutera le 25 juillet, date de la Saint-Jacques, pour s'achever le 19 janvier, date de la Saint-Vincent, saint patron des vignerons.

- 25 juillet 2022 : dans le vignoble d'Irouleguy
- 22 septembre 2022 : dans le vignoble d'Estaing
- 20 octobre 2022 : dans le vignoble de Gaillac
- 26 novembre 2022 : dans les vignobles du Gers
- 15 décembre 2022 : dans le vignoble de Fronton
- 19 janvier 2023 : dans les vignobles du Lot



« Cette impulsion, elle est immédiate ! Dès le 25 juillet, nous lançons un cycle de conférences-dégustations, intitulé « De la Saint-Jacques à la Saint-Vincent », qui va couvrir tout le vignoble. L'objectif : que les acteurs locaux, soit les caves, les maisons, les vignerons mais aussi les collectivités et le tissu associatif et économique, puissent au plus vite s'emparer de l'inscription du Sud-Ouest au titre de l'Itinéraire culturel « Iter Vitis - Les Chemins de la Vigne » afin de la porter au quotidien ! »

Christophe Bou, co-président de l'IVSO

LES VINS DU SUD-OUEST

Le vignoble du Sud-Ouest abrite 16 appellations d'origine protégée (AOP) et 12 indications géographiques protégées (IGP), disséminées entre les Pyrénées, le Pays basque, l'océan Atlantique et le Massif central. Cette mosaïque de terroirs, conservatoire ampélographique de plus 130 cépages autochtones, dont le braucon, le duras, le prunelart, le malbec, la négrette, le tannat, le loin de l'œil ou le gros et le petit manseng, constitue le quatrième vignoble de France en termes de volume avec 55 % de blanc (sec ou doux), 32 % de rouge et 13 % de rosé.